



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

Guide de l'aménagement durable

ABSTRACT



The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. This includes not only sales and purchases but also any other financial activities that may occur. It is essential to ensure that all entries are properly documented and supported by appropriate evidence.

In addition, the document emphasizes the need for regular reconciliation of accounts. This process involves comparing the company's internal records with the bank statements to identify any discrepancies. By doing so, the company can ensure that its financial statements are accurate and reliable.

Another key aspect of financial management is the timely payment of bills and invoices. Failure to do so can result in late fees, penalties, and damage to the company's credit rating. Therefore, it is crucial to establish a system for tracking and paying all obligations on time.

Finally, the document highlights the importance of maintaining a clear and organized system for managing financial data. This can be achieved through the use of accounting software or spreadsheets, which allow for easy tracking and analysis of financial information.

Guide de l'aménagement durable, pour des territoires sobres, résilients, inclusifs et créateurs de valeurs.

Le guide de l'aménagement durable a pour objectif d'accompagner les acteurs de tous les territoires dans la mise en œuvre de leurs projets afin de répondre aux grands défis de la ville durable : sobriété dans la consommation des ressources et de l'énergie, résilience notamment face au changement climatique, inclusion et création de valeurs sur les territoires.

Ce document est à la fois un cadre de référence et un guide méthodologique pour concevoir un aménagement durable dans une approche intégrée. Il permet d'éclairer les choix des décideurs pour trouver des solutions contextualisées et adaptées aux spécificités de leur territoire.

Sa structuration est issue du référentiel de la démarche ÉcoQuartier, qui accompagne depuis 2009 la conception, la fabrique et la gestion durable des quartiers et répond aux enjeux de développement durable de l'Agenda 2030. Elle s'articule autour de quatre dimensions (démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat), 20 engagements et 53 notions qui intègrent les nouvelles priorités des politiques publiques, dont l'objectif de « zéro artificialisation nette des sols » de la loi Climat Résilience, la « réglementation RE 2020 », les évolutions des objectifs de mixité sociale au titre de la « loi Solidarités et Renouvellement Urbain ».

Ce guide servira à tous les porteurs de projets d'aménagement durable, qu'ils se lancent ou non dans la démarche ÉcoQuartier. Il est le fruit d'un travail pluriel, le bureau des Villes et territoires durables de la DGALN ayant associé à sa réalisation les partenaires historiques de la démarche ÉcoQuartier, mais également d'autres services et directions du ministère, ainsi que des représentants des élus et aménageurs.

L'abstract du guide de l'aménagement durable présente de façon synthétique les recommandations des différents engagements pour en faciliter l'appréhension globale.

Afin d'éclairer sur la mise en œuvre effective des objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU), un rapprochement fin a également été opéré entre ces derniers et les 20 engagements, par notion.

Le guide en un coup d'œil

Dimension 1

DÉMARCHE ET PROCESSUS



1 Concevoir un projet prenant en compte les besoins de tous et les particularités du territoire P 6



2 Mettre en œuvre une gouvernance et un pilotage adaptés P 7



3 Associer les habitants et usagers P 8



4 Développer l'approche en coût global P 9



5 Évaluer, mesurer l'impact et améliorer en continu P 10

Dimension 2

CADRE DE VIE ET USAGES



6 (Re)faire le quartier avec l'existant P 12



7 Favoriser le vivre-ensemble, la solidarité, l'inclusion P 13



8 Assurer un cadre de vie favorable au bien-être et à la santé P 14



9 Concevoir un projet alliant qualité urbaine, paysagère et architecturale P 15



10 Valoriser le patrimoine, l'histoire et l'identité du site et de ses habitants P 16

Dimension 3

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



11 Contribuer à une transition économique, régénérative, sociale et solidaire P 18



12 Favoriser la proximité et la diversité des fonctions P 19



13 Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts P 20



14 Encourager les mobilités durables et actives P 21



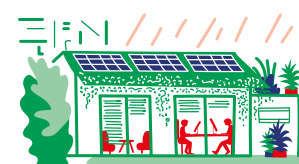
15 Assurer une transition numérique responsable au service de l'aménagement durable P 23

Dimension 4

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT



16 Renforcer la résilience face aux changements climatiques et aux risques P 25



17 Contribuer à l'atténuation du changement climatique et favoriser la sobriété et les énergies renouvelables P 26



18 Éviter, réduire, recycler, valoriser les déchets P 27



19 Préserver, gérer et restaurer la ressource en eau P 28



20 Préserver et restaurer les sols, la biodiversité, les milieux naturels P 29

DÉMARCHE ET PROCESSUS

L'aménagement durable est un enjeu majeur pour notre société car il impacte directement la qualité de vie de la population, l'environnement, ainsi que le développement économique et social. Pour répondre aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et les contraintes du territoire, il est nécessaire de mettre en place une gouvernance partagée. Celle-ci consiste à mobiliser une diversité d'acteurs et de parties prenantes pour prendre des décisions éclairées et responsables en matière d'aménagement durable.

Elle implique une collaboration étroite entre les pouvoirs publics, les acteurs économiques, les associations et les citoyens. Elle permet de garantir une prise en compte équitable des intérêts de chacun et d'assurer la durabilité du projet.

Pour cela, une approche participative est mise en place, impliquant les habitants et les usagers dans la prise de décisions.

Le processus doit également développer une approche en coût global afin d'évaluer la faisabilité financière du projet et intégrer la mesure de ses impacts à la fois sociaux, économiques et environnementaux, dans une logique d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins des différentes parties prenantes.





Engagement 1

Concevoir un projet prenant en compte les besoins de tous et les particularités du territoire

Notion 1.1 Connaître son territoire

✓ RECOMMANDATIONS

- Réaliser un diagnostic du territoire (incluant un diagnostic de vulnérabilité) pour concevoir un projet qui répondra aux besoins de tous et s'appuiera sur les ressources et les contraintes du territoire : points forts et points faibles, opportunités, problématiques sociales, culturelles, économiques, environnementales, attentes et besoins des populations, etc.
- Identifier les acteurs-ressources du territoire parties prenantes du projet : habitants, usagers, société civile (associations, collectifs citoyens, etc.), acteurs économiques, sociaux

et culturels et autorités publiques, réseaux d'acteurs de l'aménagement du territoire, du paysage, de l'urbanisme, de l'architecture, de la préservation du patrimoine naturel, etc.

- Évaluer les possibilités d'évolutivité et de réversibilité de certains aménagements / bâtiments du projet.

? QUESTIONS

Comment le projet prend-il en compte les complémentarités et dynamiques des différentes échelles et composantes du territoire pour le diagnostic ?

Quelles sont les parties prenantes du projet à associer : habitants, acteurs socio-économiques, gestionnaires, etc. ?

Quelles modalités sont mises en place pour partager les informations avec les parties prenantes et recueillir leurs données et attentes ?



Notion 1.2 Identifier et hiérarchiser les enjeux et fixer les objectifs stratégiques

✓ RECOMMANDATIONS

- Définir les enjeux prioritaires pour le projet, en cohérence avec la stratégie territoriale à l'échelle *supra* dans laquelle il s'insère, afin d'identifier les complémentarités et solidarités territoriales (y compris ce que le projet apporte au territoire).
- À partir du diagnostic territorial, affirmer l'ambition du projet au service du développement durable et établir des objectifs stratégiques qualitatifs et quantitatifs pour répondre aux enjeux prioritaires identifiés.

? QUESTIONS

Quels sont les enjeux majeurs à prendre en compte dans le projet au regard des contraintes et ressources du territoire (notamment paysagères) ?

Quels sont les objectifs prioritaires du projet ? Peut-on les hiérarchiser ? Comment les parties prenantes du projet contribuent-elles à la définition de ces objectifs ?

Comment les objectifs prioritaires du projet s'intègrent-ils dans la stratégie territoriale ?

Comment analyser les potentiels de diversification fonctionnelle et résidentielle au sein du quartier ? Comment peuvent-ils s'inscrire dans le projet de territoire ?



Notion 1.3 Élaborer un programme adapté et partagé

✓ RECOMMANDATIONS

- Décliner de façon opérationnelle les objectifs stratégiques prioritaires du projet, dont les besoins en termes d'habitat, d'équipements, d'infrastructures, de commerces, de mobilités et de préservation des sols.
- Associer les parties prenantes et mobiliser les compétences et expertises nécessaires à chaque étape de la démarche de programmation.

? QUESTIONS

Comment le programme permet-il de décliner de façon opérationnelle (calendrier, personnes responsables de chaque action, ressources - procédures, outils, compétences, financements) les objectifs prioritaires du projet pour chacun des domaines d'action concernés ?

Comment les besoins et attentes des usagers, habitants, gestionnaires, acteurs socio-économiques identifiés dans le diagnostic sont-ils intégrés dans la programmation ?

Comment insérer dans le calendrier global de programmation les phases d'association des habitants et usagers ?

Quels moyens sont mis en œuvre pour identifier et ajuster la programmation en fonction de l'évolution du contexte social, économique, politique, réglementaire ou environnemental ?





Engagement 2

Mettre en œuvre une gouvernance et un pilotage adaptés

Notion 2.1 Piloter le projet dans la durée

✓ RECOMMANDATIONS

- Identifier un élu référent et un chef de projet.
- Favoriser la continuité du projet en actant des jalons pour éviter sa remise en cause (tout en gardant de la souplesse) en cas de changement de pilotes.
- Créer une ou plusieurs instances de pilotage et de gouvernance transversales et pluridisciplinaires rassemblant les parties prenantes et notamment les autorités locales, la société civile, les acteurs sociaux et les acteurs économiques.

? QUESTIONS

Quelle est l'organisation du pilotage politique et technique du projet ? Comment est-elle formalisée (selon quelles modalités et avec quels participants) ?

De quelle manière la continuité du projet est-elle assurée en cas de modification de la gouvernance ?

Quelles modalités de travail (méthodes et outils) sont mises en place avec l'ensemble des acteurs concernés pour favoriser la transversalité et la cohérence globale du projet et assurer son suivi ?

La gouvernance mise en place permet-elle d'identifier toutes les parties intéressées, les compétences nécessaires au projet, leurs rôles et responsabilités ainsi que l'organisation de leur implication et de leur montée en compétence (sensibilisation, formation...)?

Quelles ressources (financières, humaines, technologiques et opérationnelles) ont été identifiées pour la mise en œuvre, le suivi et l'amélioration du système de management ?



Notion 2.2 Anticiper la gestion du projet durant toutes les phases et après sa livraison

✓ RECOMMANDATIONS

- En phase amont, identifier les gestionnaires (services publics, entreprises, bailleurs, etc.).
- Décider du niveau de participation et d'interaction de ces derniers à chacune des phases.
- Proposer des outils de suivi et d'amélioration du projet.
- Anticiper la gestion du projet livré par les différents acteurs impliqués en définissant le rôle de chaque acteur, à chaque phase.
- Anticiper la réduction des nuisances pendant la réalisation du projet.

? QUESTIONS

Dans quelle mesure le projet est-il en capacité de répondre aux usages prévus et de s'adapter aux nouveaux qui pourraient apparaître ?

De quelle manière le projet prend-il en compte les pratiques et contraintes des habitants, usagers et gestionnaires, dans la conception des espaces publics, des bâtiments et des services ?

Quels dispositifs ont-ils été mis en place en phase amont pour assurer la gestion du projet d'aménagement dans le temps ?

Comment la gestion et la limitation des nuisances de la phase chantier ont-elles été anticipées ?

En phase chantier, après la livraison et sur le long terme, quelles modalités d'accompagnement au changement et quels dispositifs mettre en place pour recueillir les retours des habitants, usagers et gestionnaires ?





Engagement 3

Associer les habitants et usagers

Notion 3.1 Créer les conditions de la mobilisation citoyenne

✓ RECOMMANDATIONS

- Sensibiliser, impliquer et responsabiliser l'ensemble des parties prenantes dont les habitants et usagers en définissant en amont une stratégie d'association : qui impliquer, à quels moments et sur quelles parties du projet.
- Rechercher la diversité des citoyens mobilisés.

? QUESTIONS

Comment le projet prévoit-il d'identifier les futurs bénéficiaires et usagers en amont, puis de les informer, consulter et associer à la conception du projet dans les choix d'aménagement ?

Dans quelles instances les habitants, les usagers et la société civile sont-ils associés ? Quels dispositifs spécifiques, voire innovants, mettre en œuvre pour la société civile et les citoyens : ateliers, réunions publiques, manifestation culturelle, événements festifs, e-concertation ?

Quelles finalités sont attendues de l'association des habitants, des usagers et de la société civile ? Comment les identifier et les partager ?

Comment intégrer les publics habituellement éloignés des dispositifs participatifs ?

Comment la prise en compte des contributions citoyennes au début de la concertation et la restitution auprès des citoyens est-elle formalisée ?



Notion 3.2 S'appuyer sur les propositions issues des instances participatives

✓ RECOMMANDATIONS

- Fabriquer le projet avec celles et ceux qui l'habitent ou sont riverains, y travaillent, y sont engagés.
- Construire la mise en récit du projet avec les habitants et usagers, en s'appuyant sur les éléments paysagers caractéristiques du site, son histoire, ses représentations.

? QUESTIONS

Le cadre proposé pour la participation citoyenne respecte-t-il la charte de la participation du public (documents fondateurs) ?

De quelle manière les initiatives spontanées de la société civile sont-elles prises en compte et accompagnées ?

Quels dispositifs/modalités sont mis en place pour la co-construction de la mise en récit de l'ÉcoQuartier avec les habitants et usagers ?



Notion 3.3 Accompagner les pratiques dans le temps

✓ RECOMMANDATIONS

- Mettre en place des outils, démarches, ateliers, accompagnements à destination des habitants et usagers afin de maintenir dans le temps l'implication des citoyens (site participatif du projet, enquêtes en lignes en complément d'ateliers, livret d'accueil des habitants, actions de pédagogie et de formation, etc).

? QUESTIONS

Comment accompagner les bénéficiaires et usagers (présents ou futurs) pendant les phases chantier et livraison, pour garantir la bonne appropriation du quartier, l'utilisation efficiente des nouveaux services et usages et les changements de comportements attendus pour atteindre les objectifs de performances du quartier ?

Quels sont les dispositifs mis en place dans le cadre de la démarche d'évaluation pour recueillir les retours des habitants, usagers et gestionnaires pendant la phase chantier, après la livraison et sur le long terme ?

Quelle gouvernance est mise en place au sein de l'instance locale pour garantir l'implication des parties intéressées tout au long du projet (service dédié à la participation citoyenne en interaction constante avec les autres services par exemple) ?

Quels sont les dispositifs mis en place dans le cadre de la démarche d'évaluation pour recueillir les retours des habitants, usagers et gestionnaires pendant la phase chantier, après la livraison et sur le long terme ?





Engagement 4

Développer l'approche en coût global

Notion 4.1 Évaluer la faisabilité financière

✓ RECOMMANDATIONS

- Estimer à toutes les étapes de la vie du projet les coûts associés pour inscrire le projet dans une approche en coût global et anticiper les dépenses.
- Partager ces estimations avec les acteurs du projet (acteurs économiques, habitants et usagers) et adapter le projet en fonction de leurs capacités financières.

? QUESTIONS

Comment sont conciliés les objectifs de faisabilité financière et les objectifs de développement durable ?

Comment intégrer, dans le choix de programmation et d'investissement en amont, une approche globale de leurs conséquences en termes de coûts/bénéfices ? Comment cette approche se traduit-elle en matière de pilotage et de moyens de suivi du quartier en fonctionnement ?

Comment prévenir le déficit opérationnel du projet ?

Comment sont prises en compte les logiques et contraintes de tous les acteurs du projet (collectivités, aménageurs, promoteurs, bailleurs, habitants, syndicats de propriétaires, propriétaires fonciers, etc.) pour assurer la faisabilité financière du projet ?

Quelles études de faisabilité technique planifier pour vérifier en amont le réalisme financier du programme ?

Comment valoriser le foncier tout au long du projet et limiter sa charge foncière ?



Notion 4.2 Réduire les coûts par l'optimisation du projet

✓ RECOMMANDATIONS

- Travailler avec les ressources existantes du projet et des territoires limitrophes.
- Faire des choix sobres et mutualiser pour limiter les coûts et l'impact environnemental.

? QUESTIONS

Comment est prise en compte l'estimation des coûts générés par les impacts du changement climatique ?

Comment optimiser le projet au regard du contexte, des ressources locales (marché économique, caractéristiques du site, filières...) et des acteurs impliqués ?

Comment s'inscrire dans une temporalité longue, de la conception à la gestion ?



Notion 4.3 Calculer les impacts socio-économico-environnementaux du projet

✓ RECOMMANDATIONS

- Estimer et prendre en compte les externalités positives et négatives dans le coût global du projet.

? QUESTIONS

Quelles options d'investissement et techniques privilégier pour optimiser l'opération dans une approche en coût global ?

Comment les externalités positives et négatives sur l'économie, l'environnement ou sur la société sont-elles prises en compte dans l'approche en coût global du projet ?





Engagement 5

Évaluer, mesurer l'impact et améliorer en continu

Notion 5.1 Mettre en place une démarche d'évaluation pour améliorer en continu

✓ RECOMMANDATIONS

- Mettre en place en amont un système d'évaluation et s'appuyer sur des indicateurs pour mesurer la capacité à atteindre les objectifs et l'ambition.
- Évaluer avec les parties prenantes (dont les citoyens) et les bénéficiaires.
- Optimiser le projet en continu pour qu'il réponde à ses ambitions.
- Faire un bilan opérationnel et assurer le transfert aux gestionnaires pour le suivi des performances.

? QUESTIONS

Une démarche d'évaluation globale du projet est-elle proposée ?

Des indicateurs documentés et adaptés (réalisation, résultats et impacts) sont-ils fixés pour chacun des objectifs prioritaires définis, afin de répondre à l'ambition du projet ?

Toutes les parties prenantes du projet (aménageurs, associations, promoteurs constructeurs, bailleurs, gestionnaires, habitants, etc.) sont-elles mobilisées pour mettre en œuvre son évaluation ?

Le dispositif d'évaluation mis en place est-il adapté au contexte local, à la disponibilité des informations, aux moyens et à l'ingénierie disponibles pour garantir son pilotage sur le temps long ? Comment est-il formalisé (organisme responsable, échéances, moyens affectés) et documenté ?

Le système d'évaluation mis en place permet-il d'intégrer les évolutions contextuelles tout au long du cycle de vie du projet (conception, mise en œuvre, etc), afin d'identifier les marges d'amélioration et le cas échéant de faire évoluer la stratégie et les cibles ?

Les préoccupations et attentes spécifiques des habitants, des usagers et des acteurs de la société civile sont-elles prises en compte ?



Notion 5.2 Évaluer le projet au regard des finalités du développement durable

✓ RECOMMANDATIONS

- Prendre le diagnostic amont du territoire comme état de référence pour l'évaluation en continu du projet.
- Anticiper et optimiser les impacts pendant la conception du projet, dans une logique de séquence Éviter, Réduire, Compenser (ERC).
- Prévoir des actions d'évaluation de l'appropriation des usages après la réalisation.

? QUESTIONS

La séquence ERC est-elle appropriée par les porteurs de projet pour garantir sa bonne mise en œuvre ?

L'état de référence est-il documenté et partagé avec l'ensemble des parties intéressées, dont les habitants et les acteurs de la société civile ?

Comment le diagnostic territorial permet-il de préciser la situation de référence pour chaque indicateur ?

En quoi l'évaluation du projet peut-elle être mise à profit pour la définition et l'amélioration d'autres projets, à l'échelle du quartier comme à l'échelle du territoire, dans une logique de réplication et de diffusion des bonnes pratiques ?

Quelles modalités de retours auprès des parties prenantes sont prévues ? Avec quelle communication, quelle valorisation ?



CADRE DE VIE ET USAGES

L'aménagement durable vise à créer des cadres de vie harmonieux en prenant en compte les besoins et les aspirations de tous les habitants, tout en préservant les ressources naturelles.

Pour cela, il est important de s'appuyer sur l'existant pour réaliser un projet d'aménagement, en limitant l'artificialisation des sols et l'usage des ressources.

Le cadre de vie joue un rôle primordial car il peut influencer la qualité de vie des habitants et impacter l'environnement. Pour réaliser un quartier pour tous, le projet encourage le vivre-ensemble, la solidarité et l'inclusion. Il assure un cadre de vie favorable au bien-être et à la santé, en limitant les nuisances et pollutions.

Il s'agit enfin de concevoir des projets alliant qualité urbaine, paysagère et architecturale, tout en valorisant le patrimoine, l'histoire et l'identité du site et de ses habitants.





Engagement 6 (Re)faire le quartier avec l'existant

Notion 6.1 Favoriser le renouvellement urbain, s'appuyer sur l'existant pour limiter l'artificialisation des sols et l'usage des ressources

✓ RECOMMANDATIONS

- Privilégier la sobriété foncière en identifiant et en mobilisant les gisements fonciers mobilisables dans les espaces déjà artificialisés, en particulier par le renouvellement urbain et la réhabilitation des friches, et en cohérence avec les enjeux de préservation des trames verte et bleue.
- Privilégier la réhabilitation, la rénovation, plutôt que la construction neuve.
- Pour les projets situés dans un secteur en zone tendue pour le marché immobilier ou connaissant une dynamique démographique forte, proposer une extension maîtrisée uniquement après avoir étudié les possibilités de mobilisation du foncier déjà artificialisé dans les limites des zones urbanisées, notamment via la densification.

? QUESTIONS

- En quoi le projet d'ÉcoQuartier peut-il permettre de limiter la consommation d'espace et l'étalement urbain sur le territoire ?
- En cas de bâti existant sur le site, comment étudier sa réutilisation et sa réhabilitation ?
- Le choix d'implantation du projet est-il cohérent au regard des enjeux de non-artificialisation des sols ?
- Dans un projet « politique de la ville », comment les opérations de reconstitution de l'offre de logement locatif social contribuent-elles à la non-artificialisation des sols ?

Avant de porter des projets en extension : les gisements mobilisables en renouvellement urbain ont-ils été identifiés et leur mobilisation étudiée ? Quels sont les besoins en logements justifiant un projet en extension ?



Notion 6.2 Mettre en place une densité désirable et cohérente avec le contexte

✓ RECOMMANDATIONS

- Proposer une densité et une intensité du projet adaptées, en cohérence avec les besoins identifiés et les spécificités locales du territoire : géographie, topographie, climat, paysage, tissu urbain, accès aux transports, services, équipements, etc.
- Rendre la densité désirable par la qualité du projet et du cadre de vie, notamment par une réflexion sur les volumes et hauteurs des bâtiments, l'équilibre entre la part d'espaces construits et d'espaces de nature, les vues et l'ensoleillement, etc.
- Démontrer la valeur ajoutée d'une intensification des usages : offre d'équipements, commerces, services de proximité, lieux culturels, transports, espaces verts, etc.

- Sensibiliser et organiser des échanges dans la durée avec les usagers et les habitants actuels et futurs pour favoriser l'acceptabilité de la densité.

? QUESTIONS

- Aujourd'hui, dans quelle mesure les formes urbaines et la densité proposées s'intègrent-elles dans le contexte local et proposent-elles un cadre de vie de qualité pour les habitants et les riverains ?
- La densité proposée est-elle cohérente avec les documents de planification et le contexte urbain ?
- Quels services proposer pour rendre la densité acceptable ?
- Comment la population a-t-elle été impliquée pour favoriser l'acceptation du projet ?





Engagement 7

Favoriser le vivre-ensemble, la solidarité et l'inclusion

Notion 7.1 Faire un quartier pour tous

✓ RECOMMANDATIONS

- Définir une programmation démontrant la prise en compte des mixités sociale et inter-générationnelle, et proposant des logements abordables, des formes et des montages alternatifs (BRS, Habitat participatif, coopératif, etc.).
- Proposer un projet inclusif et égalitaire : aménagements adaptés pour assurer l'accessibilité des personnes vulnérables, en situation de handicap ou dépendantes, prise en compte de la question du genre dans les aménagements, notamment dans les espaces publics.

? QUESTIONS

Comment le projet répond-il à une diversité de ménages, de modes d'habiter et de parcours résidentiels tant à l'échelle du quartier qu'à celle de son périmètre élargi ?

Comment le projet répond-il aux objectifs des politiques locales de l'habitat au sein du parc privé comme du parc public ?

La reconstitution de l'offre participe-t-elle au rééquilibrage de l'offre locative sociale à l'échelle du bassin d'habitat (notamment dans le cadre de contrats de mixité sociale) ?

Comment les enjeux d'inclusion se traduisent-ils dans les choix d'aménagement, de conception, et dans l'accompagnement des usages ? Le projet est-il inclusif en termes d'accessibilité, de services et d'usages ?

Comment le projet intègre-t-il la question du genre en ville ?



Notion 7.2 Encourager les initiatives solidaires, le lien social et la vie de quartier via des aménagements publics et qualitatifs

✓ RECOMMANDATIONS

- Utiliser l'espace et les équipements publics pour encourager le lien social, les rencontres et l'animation du quartier et en lien avec les quartiers alentours.
- Intégrer la notion des communs dans la conception du projet : développer des espaces communs, partagés, pour favoriser la mixité, les échanges et les mutualisations.
- S'appuyer sur l'urbanisme tactique et l'urbanisme transitoire pour tester les initiatives relatives au lien social.

? QUESTIONS

Quels sont les lieux favorisant les interactions sociales, les pratiques collectives et les projets citoyens ?

Les aménagements et dispositifs de gestion favorisent-ils le maintien et/ou la création de lien social ?

Comment, dans le cadre de la densité choisie, la transition espace public/espace privé favorise-t-elle l'intimité des habitants et le bien vivre-ensemble ?

Comment les habitants ont-ils été associés pour initier, co-construire et imaginer ce projet ?





Engagement 8

Assurer un cadre de vie favorable au bien-être et à la santé

Notion 8.1 Favoriser un urbanisme favorable à la santé et au bien-être

✓ RECOMMANDATIONS

- Associer les acteurs / usagers de la santé pertinents du territoire dans la conception du projet.
- Identifier en quoi le projet améliore et adapte l'offre de prévention et de soins, notamment pour les plus fragiles.
- Aménager des espaces publics incitant à la pratique d'activités physiques, ludiques et culturelles, adaptés à tous les publics de toutes tranches d'âge.
- Aménager ou restaurer des espaces de nature, des espaces de calme / ressourcement dans les espaces publics.

? QUESTIONS

- Comment sont associés les acteurs de la santé au projet ?
- Comment le projet améliore-t-il l'accès à l'offre de soins et de prévention ?
- Comment le projet renforce-t-il l'activité physique, la mise en mouvement pour tous ?
- Comment le projet favorise-t-il la nature en ville ?



Notion 8.2 Prévenir et lutter contre les nuisances et pollutions

✓ RECOMMANDATIONS

- Identifier les expositions du quartier afin de prendre en compte leurs effets sur la santé des populations et des écosystèmes et adapter le projet en conséquence.
- Réduire et prévenir les nuisances et pollutions environnementales affectant la santé humaine et celle des écosystèmes du territoire (pollution de l'air, lumineuse, sonore).
- Privilégier des principes constructifs favorables à la santé et au bien-être : matériaux sains, prise en compte de la qualité de l'air intérieure et extérieure dans la conception des logements, dimension et luminosité appropriées des habitations, ventilation naturelle dans les logements, vues dégagées, etc.

? QUESTIONS

- À quels types de nuisances et pollutions les habitants et usagers du projet sont-ils exposés ?
- Comment le projet prend-il en compte l'état sanitaire du site et les nuisances identifiées ?
- Comment le projet permet-il de réduire l'exposition des habitants et usagers aux nuisances et pollutions ?



Notion 8.3 Proposer des aménagements favorisant la sûreté et la sécurité dans l'espace public

✓ RECOMMANDATIONS

- Associer la population et les acteurs de la prévention et de la sécurité.
- Privilégier des espaces dégagés, lisibles, accessibles à tous et proposer un éclairage adapté et régulé.

? QUESTIONS

- En quoi les choix d'aménagement et de gestion favorisent-ils le sentiment de sécurité ?
- Le projet fait-il l'objet d'une étude de sûreté et de sécurité publique réglementaire ou d'un diagnostic des enjeux de sécurité ? Si oui, comment le projet prend-il en compte les préconisations et conclusions de l'étude ?

- Quels acteurs spécifiques peuvent être associés pour travailler sur ces questions de sécurité ?





Engagement 9

Concevoir un projet alliant qualité urbaine, paysagère et architecturale

Notion 9.1 Assurer une insertion urbaine et paysagère du quartier avec son environnement

✓ RECOMMANDATIONS

- Travailler sur les continuités, les transitions et les articulations du projet avec le reste du territoire.
- Concevoir, via des équipes pluridisciplinaires, la composition urbaine et paysagère en proposant des solutions adaptées et contextuelles sur la perméabilité du quartier, l'insertion viaire, l'épannelage, les morphologies, l'adaptation aux spécificités locales, etc.
- Favoriser l'insertion du projet dans le tissu urbain environnant en prenant en compte l'existant et les évolutions potentielles futures.
- Concevoir un projet urbain s'appuyant sur les composantes naturelles du site et notamment les trames vertes, bleues, brunes et noires et les éléments paysagers.

? QUESTIONS

Comment le projet s'intègre-t-il dans le paysage existant, et le contexte urbain ?

Comment sont traitées les limites du projet (maillage, transitions et franges urbaines) ?

Comment la composition, les formes urbaines et l'aménagement des espaces extérieurs (privés et publics) du projet prennent-ils en compte la trame urbaine, les éléments bâtis et végétaux présents sur le site en valorisant le paysage naturel ou urbain ? Comment participent-ils à la valorisation ou la création d'un cadre de vie agréable pour le quartier ?

Comment associer les usagers à la conception et à la modélisation des espaces extérieurs ?

Comment la nature en ville est-elle mise en œuvre concrètement dans les opérations du projet et comment participe-t-elle à la qualité du cadre de vie ?



Notion 9.2 (Re)créer des formes urbaines et architecturales favorisant la qualité du cadre de vie

✓ RECOMMANDATIONS

- Proposer des formes urbaines et architecturales adaptées au contexte et en accord avec le territoire.
- Intégrer des espaces publics de qualité, réfléchir à une répartition cohérente avec les besoins identifiés, traiter qualitativement les interfaces entre les espaces publics et privés, les parties communes.
- Garantir la qualité des logements : orientation, traversant, prolongements extérieurs et espaces privatifs, préservation de l'intimité par la qualité des vis-à-vis, vues et perspectives, confort acoustique et thermique, etc.
- Privilégier la réversibilité des bâtiments et l'évolutivité des logements en réponse aux évolutions des modes de vie, de la configuration familiale, etc.

? QUESTIONS

Quelles sont les qualités paysagère, urbaine et architecturale (notamment concernant les logements) du quartier ? [Du point de vue de l'urbaniste et des professionnels, de la collectivité, mais aussi des habitants et des usagers du quartier, des riverains.]

Comment les îlots et formes bâties du projet participent-ils à une qualité architecturale et paysagère d'ensemble au sein du quartier et de ses abords ?

De quelle manière le projet favorise-t-il la création et la qualité architecturales au regard de l'identité du site et du contexte architectural et urbain existant ?

La conception des projets de réhabilitation, restauration, valorisation d'immeubles existants fait-elle l'objet d'une démarche spécifique favorisant la création et la diversité architecturale ?





Engagement 10

Valoriser le patrimoine, l'histoire et l'identité du site et de ses habitants

Notion 10.1 Identifier les patrimoines locaux

✓ RECOMMANDATIONS

- Mobiliser les acteurs qui protègent et valorisent les patrimoines du territoire (acteurs culturels, acteurs socio-économiques, services publics, associations d'habitants, etc.) dans les phases de diagnostic et de conception du projet.
- Prendre en compte et s'appuyer sur les composantes locales : patrimoines culturels, patrimoines vivants, arts, traditions, savoir-faire.

? QUESTIONS

- Quels acteurs mobiliser localement pour identifier et accompagner les évolutions du patrimoine ?
- Comment les mobiliser en amont des phases de conception pour contribuer à une progression largement partagée des enjeux ?
- Quelles sont les conclusions de l'arpentage du site, quels éléments de perception apporte-t-il sur le patrimoine des lieux ?

Qu'induisent les pratiques socio-culturelles localement, en termes de programme opérationnel, de circuits courts fonctionnels (commerces, services, activités, équipement, habitat) et de procédés constructifs (savoir-faire, matériaux de construction, plantations) ?



Notion 10.2 Préserver et valoriser les éléments patrimoniaux, identitaires et la mémoire du site

✓ RECOMMANDATIONS

- Valoriser le patrimoine architectural et paysager (à différentes échelles et de différentes natures, du plus quotidien au plus emblématique) du site dans le projet.
- S'appuyer sur l'histoire et la mémoire du site et de ses habitants pour co-construire le projet.
- Mettre en valeur les patrimoines et paysages culturels, immatériels, les personnages, les lieux et les événements historiques dans une démarche ascendante.

? QUESTIONS

- Quels éléments de patrimoine existants sont intégrés au projet (patrimoine naturel et végétal, urbain et architectural), de quelle manière (restaurés, transformés, etc.) ?
- Comment impliquer les habitants et usagers dans la préservation et la valorisation du patrimoine ?
- Comment le projet d'aménagement s'inscrit-il dans la culture et la mémoire locales d'hier et d'aujourd'hui ? Comment y contribue-t-il ?

Quelles ressources et compétences mobiliser pour développer l'activité culturelle ?

Quels dispositifs d'accompagnement pour valoriser le patrimoine culturel immatériel du territoire ?



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le développement territorial est un élément-clé de l'aménagement du territoire, permettant de soutenir une économie locale équilibrée et solidaire, tout en répondant aux défis de la transition écologique et numérique.

Il vise à contribuer à une transition économique, régénérative, sociale et solidaire en favorisant la proximité et la diversité des fonctions et la création d'emplois sur l'ensemble du territoire, en tirant parti de ses atouts et de ses spécificités.

Les acteurs locaux en particulier peuvent contribuer à renforcer la cohésion territoriale en développant des projets innovants et en favorisant la participation citoyenne.

Il s'agit également d'optimiser l'utilisation des ressources et de développer les filières locales et les circuits courts, tout en encourageant les mobilités durables et actives.

Enfin, la transition numérique doit être abordée de façon responsable et en tant que levier au service du projet d'aménagement durable.





Engagement 11

Contribuer à une transition économique, régénérative, sociale et solidaire

Notion 11.1 Conforter, dynamiser et diversifier le tissu économique existant

✓ RECOMMANDATIONS

- Anticiper les impacts du projet sur l'activité économique du territoire existant, sur l'équilibre territorial.
- Envisager une programmation économique complémentaire et en lien avec les spécificités du territoire.

? QUESTIONS

En quoi le projet mobilise-t-il les savoir-faire, les filières économiques et les entreprises du territoire ?

Dans quelles mesures la programmation dynamise-t-elle le tissu économique existant ?

De quelle manière la programmation est-elle complémentaire et non concurrente des activités économiques existantes ?



Notion 11.2 Accompagner et favoriser la création d'emplois locaux et la reconversion des emplois issus des filières non-soutenables

✓ RECOMMANDATIONS

- Faciliter l'accès à l'emploi lié au projet, notamment par des formations et clauses d'insertion.
- Aider à la création d'entreprises, particulièrement dans l'Économie Sociale et Solidaire.
- Penser le projet d'aménagement durable comme lieu d'expérimentation et laboratoire d'innovation.

? QUESTIONS

Comment le projet d'aménagement permet-il de soutenir ou de développer une économie locale, sociale et solidaire tout au long du projet ?

Comment le projet permet-il de développer des filières vertes de construction ?

En quoi le projet contribue-t-il à l'insertion de publics éloignés du travail ?

Comment le projet accompagne-t-il la reconversion des emplois issus des filières non soutenables ?





Engagement 12

Favoriser la proximité et la diversité des fonctions

Notion 12.1 Renforcer la mixité fonctionnelle

✓ RECOMMANDATIONS

- Proposer, en cohérence avec la stratégie de développement du territoire, plusieurs fonctions urbaines pour répondre aux besoins des habitants et usagers.
- Intégrer des fonctions complémentaires permettant un équilibre à l'échelle du quartier, de ses abords et du territoire : mobilité, habitat, commerces, équipements, services, activités culturelles et de loisirs.

? QUESTIONS

Comment le projet favorise-t-il une programmation diversifiée des fonctions et des équipements nécessaires au bon fonctionnement du quartier (activités, commerces, services, équipements scolaires, sportifs, culturels, etc.)?

De quelle manière le projet propose-t-il des fonctions complémentaires qui permettent un équilibre à l'échelle du quartier, de ses abords et du territoire (habitat, équipements, services, commerces, activités...)?

Dans quelles mesures le projet prend-il en compte, dans sa démarche de programmation, les locaux et centres commerciaux et/ou d'activités existants en vue d'une requalification et/ou d'un renouvellement ?

La programmation en logements est-elle en adéquation avec l'offre d'emplois sur le territoire (revenus, nombre...)?



Notion 12.2 Faciliter l'accès aux différentes fonctions

✓ RECOMMANDATIONS

- Créer un territoire des courtes distances, notamment en facilitant l'implantation et/ou la mobilité des commerces et services ambulants.
- Travailler l'accessibilité des aménités du quartier (loisirs et services), ainsi que des pôles d'emploi.
- Faciliter les liaisons entre les différentes fonctions du territoire.

? QUESTIONS

Comment le projet contribue-t-il au territoire des courtes distances ?

Les différentes fonctions urbaines sont-elles accessibles par tous dans le quartier et sa périphérie ?

Les localisations des nouvelles activités du projet sont-elles en cohérence avec le réseau de transports collectifs et les polarités existantes ou projetées ?

De quelle manière le projet envisage-t-il le déplacement de l'offre vers la demande ?





Engagement 13

Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts

Notion 13.1 Économiser les ressources

✓ RECOMMANDATIONS

- Étudier en priorité le potentiel de changement de destination et de réhabilitation des bâtiments existants avant d'envisager une démolition.
- Privilégier la réversibilité, la rénovation ou réhabilitation des bâtiments existants, les constructions légères et la réduction des terrassements.
- Recourir aux matériaux locaux biosourcés, géosourcés et / ou de réemploi pour les projets de construction et d'aménagement.

? QUESTIONS

Comment la conception du projet (aménagements et bâtiments) permet-elle de limiter la consommation des ressources ?

Quels choix de mise en œuvre opérer pour optimiser l'usage de matériaux biosourcés, géosourcés locaux ou issus du réemploi (déconstructions) ?

Comment le patrimoine architectural, naturel et construit est-il mobilisé dans le projet ?



Notion 13.2 Déployer l'économie circulaire

✓ RECOMMANDATIONS

- Identifier les savoir-faire locaux et les filières du territoire pour réduire les impacts des transports, et les valoriser.
- Penser l'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) : mutualisation de ressources avec d'autres acteurs du territoire (autres chantiers par exemple, entreprises du BTP à proximité, etc.).
- Contribuer à dynamiser les filières locales biosourcées, géosourcées et de réemploi, ainsi que les circuits courts et / ou de proximité.

? QUESTIONS

Comment le projet favorise-t-il les circuits courts, les modes de production, de transformation voire de consommation locaux ?

Comment les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et la formation prennent-ils en compte les filières locales et leurs potentiels de développement ?

Quelles sont les synergies mises en place entre acteurs des secteurs public et privé du territoire pour développer l'utilisation de ressources locales dans le projet ?





Engagement 14

Encourager les mobilités durables et actives

Notion 14.1 Aménager l'espace public au bénéfice des mobilités durables et actives

✓ RECOMMANDATIONS

- Dimensionner les voies destinées à la circulation automobile au minimum (ce qui peut nécessiter une refonte du plan de circulation), modérer la vitesse par l'aménagement pour une meilleure cohabitation des usages et favoriser la sécurité des usagers vulnérables.
- Prévoir des cheminements piétons et cyclistes sûrs, confortables, accessibles à tous et cohérents avec les maillages existants ou projetés.
- Réguler le stationnement motorisé et non motorisé (vélo, engin de déplacement personnel motorisé (EDPM) et mutualiser des espaces de stationnement privés pour désenclaver l'espace public, limiter l'imperméabilisation et prévoir la mutabilité des places de stationnement.

? QUESTIONS

En quoi l'aménagement du projet favorise-t-il les modes actifs de déplacement (piétons, vélos, trottinettes...) au sein du quartier et à ses abords? Comment les citoyens et usagers sont-ils associés à ces choix?

En quoi les espaces publics favorisent-ils la régulation des vitesses et de la circulation, la cohabitation des modes de déplacement et l'accessibilité pour tous?

Quels dispositifs mettre en place pour réduire le trafic motorisé et pour modérer les vitesses?

Quels dispositifs de stationnement mettre en œuvre pour diminuer la place de la voiture et favoriser l'usage du vélo dans le projet?



Notion 14.2 Prévoir les équipements nécessaires aux changements de pratiques

✓ RECOMMANDATIONS

- Réaliser des stationnements vélos sécurisés et les prioriser aux abords des équipements, activités, commerces et prévoir du stationnement vélo sécurisé suffisamment dimensionné dans les immeubles de logements et dans les établissements recevant du public.
- Faciliter l'accès aux services de covoiturage, d'autopartage ou de vélopartage par des équipements adaptés.
- Anticiper les besoins en bornes de recharge et les infrastructures associées pour véhicules électriques.

? QUESTIONS

Quelles offres alternatives et quels services de transport sont proposés dans le cadre du projet?

Comment ont été évalués les besoins de mobilité des citoyens et usagers du quartier? Quels aménagements sont proposés pour répondre à ces besoins, en particulier d'électromobilité?

Comment l'aménagement intègre-t-il l'offre de services de mobilités partagées pour favoriser l'alternative à la voiture individuelle?



Notion 14.3 Connecter le quartier aux transports publics pour améliorer l'intermodalité

✓ RECOMMANDATIONS

- Aménager des cheminements piétons et cyclistes reliant aux arrêts de transports publics les plus proches et / ou les plus attractifs (ex. gare).
- Anticiper la meilleure desserte, interne et externe en transports en commun (faciliter la circulation et en adaptant les horaires aux besoins).

? QUESTIONS

Quels aménagements sont proposés pour faciliter l'intermodalité?

Quels services sont proposés aux usagers pour faciliter les déplacements en transports collectifs?

Comment l'aménagement intègre-t-il l'offre de transports collectifs?



Notion 14.4 Organiser la logistique urbaine

✓ RECOMMANDATIONS

- Identifier les besoins en espaces de stockage et de livraison en B to B des activités économiques (commerces, artisans du quartier) et en B to C (livraisons des habitants), proposer des solutions de mutualisation : espaces de logistique urbain, entrepôts partagés ou permettant d'effectuer des livraisons en horaires décalés (mise en place de SAS dans les commerces), véhicules utilitaires partagés, etc.
- Construire une réglementation de la circulation du stationnement et des aires de livraison favorisant les modes les moins énergivores et carbonés à la tonne transportée (les poids lourds et les vélos-cargos) ; prévoir les espaces de livraison favorisant ces usages.

- Prévoir des points-relais pour le B to B et le B to C, facilement accessibles pour les livreurs et singulièrement en vélos-cargos et les clients facilitant l'essor de l'économie circulaire (consignes, récupération de palettes standardisées, logistique inversée).

? QUESTIONS

Quels dispositifs mettre en place pour faciliter une logistique urbaine plus sobre ?

Quels aménagements opérer pour faciliter les livraisons et réduire leur empreinte sur la circulation ?

Quels services urbains et/ou modes de déplacement pour décarboner le premier et le dernier kilomètre ?



Notion 14.5 Promouvoir l'usage des modes alternatifs au « monovoiturage »

✓ RECOMMANDATIONS

- Mettre en évidence, les modes alternatifs par la signalétique (ex. indiquer les temps de trajets à pied ou la direction des arrêts de transports en commun).
- Sensibiliser et inciter les usagers et habitants aux pratiques de mobilité vertueuses.

? QUESTIONS

Quels dispositifs d'accompagnement et d'information proposer pour faciliter les déplacements et améliorer la lisibilité du quartier ?

Quels aménagements mettre en place pour l'accompagnement et/ou la sensibilisation aux modes alternatifs ?

Quels dispositifs de sensibilisation pour accompagner les changements de comportement vers des pratiques de mobilité plus vertueuses ?





Engagement 15

Assurer une transition numérique responsable au service de l'aménagement durable

Notion 15.1 Mettre la technologie numérique au service d'un territoire plus durable

✓ RECOMMANDATIONS

- Mesurer l'impact socio-environnemental des services numériques afin de maîtriser et d'organiser leur déploiement.
- Viser des solutions utiles, accessibles et sobres en ressources, technologiquement proportionnées, soutenables et respectueuses de la vie privée des citoyens.

? QUESTIONS

Quel est le niveau de couverture du réseau mobile sur le site? Le projet réunit-il les conditions du déploiement, dans le cadre de la reprise des réseaux notamment, d'un débit correspondant aux besoins identifiés?

Comment le projet intègre-t-il l'enjeu de sobriété numérique pour répondre aux usages numériques souhaités?

Comment le projet prend-il en compte les enjeux de santé publique et d'intégration paysagère et urbaine dans le cadre du déploiement des réseaux numériques?

Les solutions identifiées répondent-elles à des besoins spécifiques des habitants pour améliorer leur qualité de vie?

Les solutions identifiées ont-elles fait l'objet d'une analyse de cycle de vie globale?



Notion 15.2 Utiliser les réseaux numériques au service du projet

✓ RECOMMANDATIONS

- Développer le numérique pour sensibiliser aux caractéristiques environnementales du territoire, diffuser les connaissances.
- Tirer parti du numérique pour favoriser l'accès aux services urbains, le lien social, la diffusion des informations relatives aux activités culturelles et de loisirs.
- Communiquer sur la vie des instances de participation citoyenne et s'assurer de la diversité des canaux de concertation pour prendre en compte les publics éloignés des outils numériques.

? QUESTIONS

Comment mobiliser le numérique dans le projet pour renforcer la diffusion des connaissances sur le territoire? Comment s'en servir pour nourrir des liens de solidarité entre les habitants et améliorer leur accès aux services urbains, tout en facilitant les échanges?

Comment développer une connaissance des pratiques numériques et des attentes des habitants et usagers?

Comment intégrer au projet la conception de lieux accessibles et ouverts, favorisant l'inclusion numérique de tous? Comment organiser le fonctionnement de ces lieux?

Comment rendre les dispositifs numériques robustes et soutenables face aux aléas et aux vulnérabilités (énergie et rupture d'approvisionnement, cyberattaque, etc.)?



Notion 15.3 Répondre aux besoins exprimés ou identifiés

✓ RECOMMANDATIONS

- Accompagner les habitants et usagers à la transition numérique.
- Mettre en place des solutions de télétravail et faciliter l'implantation d'entreprises innovantes, de laboratoires de fabrication numérique (fab lab) ou de lieux d'accueil pour l'accompagnement au numérique.

? QUESTIONS

Comment le projet favorise-t-il l'accès au numérique pour tous (sensibilisation, formation)?

Comment prendre en compte dans le projet les nouvelles modalités de travail diminuant les déplacements?

Quelles sont les offres existantes sur le territoire en termes de lieux dédiés aux usages numériques (tiers-lieux, fab lab, espaces de travail partagés, etc.)? Comment le projet peut-il s'y intégrer, le développer si besoin, dans une logique de création de liens et d'accès aux services sociaux, culturels, administratifs, etc.?



ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

L'environnement et le climat sont des enjeux majeurs de l'aménagement durable.

La résilience des projets face à l'intensification des impacts du changement climatique et aux risques naturels et anthropiques doit être intégrée dès l'amont, en adoptant des mesures adaptatives et en privilégiant les solutions fondées sur la nature.

L'aménagement durable doit également contribuer à atténuer le changement climatique, en favorisant la sobriété et le développement des énergies renouvelables et de récupération.

La question des déchets doit elle aussi être repensée afin de réduire, recycler et valoriser les déchets.

Enfin, il est crucial de préserver et de restaurer la fonctionnalité des sols, la biodiversité et les milieux naturels, ainsi que la ressource en eau.





Engagement 16

Renforcer la résilience face aux changements climatiques et aux risques

Notion 16.1 Prévenir les risques

✓ RECOMMANDATIONS

- Identifier et prendre en compte les risques naturels et anthropiques dans le choix de localisation du projet. Concevoir des solutions adaptées au contexte en priorisant les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) avant les solutions techniques, et en s'assurant que celles-ci n'ont pas d'incidences négatives lorsqu'elles doivent être mises en œuvre.
- Mettre en place une démarche de résilience concertée et partagée, incluant un diagnostic de vulnérabilité en cohérence avec la stratégie territoriale (SRADDET, SCoT, SDAGE, PCAET, PADD notamment) et le PNAAC.

? QUESTIONS

Comment identifier les enjeux humains, matériels et environnementaux exposés à des aléas naturels ou anthropiques et connaître leur niveau de vulnérabilité ?

Comment prendre en compte les vulnérabilités dans la programmation pour réduire les risques, à l'échelle du territoire, en accord avec la stratégie de résilience définie localement ?

Comment mettre en œuvre, au niveau de la conception, des Solutions Fondées sur la Nature et basses technologies qui réduisent l'exposition aux risques et la vulnérabilité du quartier à ceux-ci, au-delà de la réglementation ?



Notion 16.2 S'adapter aux impacts du changement climatique

✓ RECOMMANDATIONS

- Anticiper les risques spécifiques au changement climatique dans le contexte du projet.
- Rechercher et mettre en œuvre des actions et solutions innovantes pour répondre aux effets locaux des nouveaux défis, en privilégiant les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) : désimperméabilisation et renaturation des sols (réduction des îlots de chaleur, gestion des eaux pluviales), végétalisation des bâtiments (murs et toitures) et prise en compte du confort thermique des bâtiments et des espaces publics (intégration du végétal, présence de l'eau, choix de matériaux de

sols, façades, toitures à fort albédo, conception bioclimatique, etc.).

- Concevoir des aménagements et bâtiments résilients, anticipant dans leur conception les risques climatiques.

? QUESTIONS

Comment anticiper l'évolution au long terme du climat (régime climatique à venir, probabilité d'événements extrêmes), de ses effets concrets et de la vulnérabilité du territoire et des populations face à ceux-ci ?

Comment proposer un projet d'aménagement qui soit adapté (conception urbaine, espaces publics, confort intérieur, présence de la nature) pour réduire la vulnérabilité du quartier au changement climatique ? Quelles Solutions Fondées sur la Nature le projet peut-il intégrer pour adapter le quartier aux dérèglements climatiques ?



Notion 16.3 Sensibiliser et former

✓ RECOMMANDATIONS

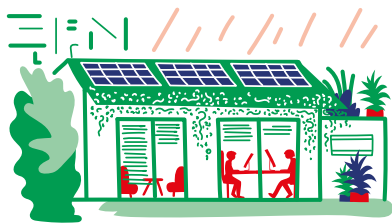
- Soutenir un réseau coordonné des acteurs locaux de la résilience.
- Sensibiliser, former et accompagner les habitants, usagers, syndics et gestionnaires sur les aléas notamment environnementaux et climatiques, les risques et nuisances du territoire, afin de mobiliser et d'être en capacité de s'adapter.

? QUESTIONS

Quel rôle chaque acteur du territoire peut-il jouer face aux dérèglements climatiques, risques naturels et anthropiques et comment en constituer un réseau d'action efficace (anticipation, prévention et gestion de crise) ?

Quels dispositifs de sensibilisation aux enjeux des risques et de l'adaptation au changement climatique mettre en place auprès des habitants, des usagers et des gestionnaires ?





Engagement 17

Contribuer à l'atténuation du changement climatique et favoriser la sobriété et les énergies renouvelables

Notion 17.1 Favoriser la sobriété et l'efficacité énergétiques

✓ RECOMMANDATIONS

- À l'échelle du quartier, en prenant en compte l'existant de proximité, concevoir l'orientation et la disposition des bâtiments ainsi que des espaces extérieurs pour en minimiser les besoins en ressources et en énergies du chantier à l'exploitation.
- À l'échelle des bâtiments, réduire l'impact carbone de la construction (favoriser la rénovation et la réhabilitation, choix adapté des matériaux et modes constructifs, etc.) et de l'usage (conception bioclimatique, déchets, etc.).
- Fixer des objectifs de performance.

- Évaluer, dès sa définition, l'impact du projet en termes d'émissions de gaz à effet de serre sur son cycle de vie complet, pour l'améliorer en continu (questions de périmètre et de temporalité afin de possibles comparaisons) selon les SCOPE 1, 2 et 3 sur une période de 50 ans.
- Évaluer le potentiel de captage et de stockage de carbone dans le quartier et mettre en œuvre les solutions adaptées.
- Respecter la séquence « éviter, réduire, compenser » s'agissant des émissions de GES en s'appuyant si nécessaire sur des mesures compensatoires (dispositif du label bas-carbone, etc.).

? QUESTIONS

Quels sont les besoins énergétiques générés par le projet et quels sont ses objectifs en matière d'efficacité énergétique et de baisse des émissions de CO₂, au regard des stratégies territoriales de décarbonation (PCAET)?

Comment évaluer l'empreinte énergie/ carbone du quartier sur l'ensemble de son cycle de vie selon les choix d'aménagement pour orienter le projet vers le scénario optimal?

Quels moyens mettre en œuvre et quelles solutions (techniques, financières, organisationnelles, etc.) choisir pour garantir la sobriété et l'efficacité énergétique du projet?



Notion 17.2 Développer la production d'énergies renouvelables et de récupération

✓ RECOMMANDATIONS

- Évaluer et favoriser la production d'énergies de récupération et renouvelables locales, l'utilisation d'énergies de récupération (logique d'écologie industrielle et territoriale) et les possibilités de connexion à un réseau situé à proximité du quartier.
- Penser un réseau de distribution et de stockage de l'énergie adapté et optimisé pour alimenter le quartier et ses alentours, en cohérence avec la stratégie territoriale (PCAET notamment).
- Proposer des dispositifs de gouvernance partagée de l'énergie renouvelable locale, pour en favoriser l'appropriation.

? QUESTIONS

Quelles sont les potentielles ressources d'EnR&R à proximité du projet qui sont disponibles (non réservées par d'autres projets de territoire): bois énergie, réseau de chaleur et de froid, chaleur fatale, biogaz, géothermie, solaire, éolien...?

Quelles sont les conditions techniques et financières à réunir pour le raccordement d'EnR&R électriques et de chaleur produites sur le secteur aménagé (poste électrique, canalisations, sous-stations, prise en compte des contraintes naturelles ou environnementales, etc.)?

Quel est le niveau d'ambition de production d'EnR&R à viser pour inscrire le projet dans les objectifs de la stratégie énergétique territoriale?

Quelle gouvernance proposer en matière de production, d'approvisionnement et de stockage des énergies renouvelables et de récupération?



Notion 17.3 Prévoir un dispositif d'accompagnement

✓ RECOMMANDATIONS

- Mettre en place des outils de suivi de consommation, accompagner et former les parties prenantes à leur utilisation dans une logique d'amélioration continue.

- Accompagner les habitants et usagers à une utilisation sobre de la consommation des ressources au sein des bâtiments comme des équipements publics.
- Sensibiliser les habitants, usagers, syndicats et gestionnaires aux changements de pratiques.

? QUESTIONS

Comment assurer le suivi des consommations énergétiques dans le quartier et identifier les solutions de réduction continue de la dépense énergétique?

Comment sensibiliser les habitants et usagers aux enjeux de la sobriété et de l'efficacité énergétique, ainsi qu'aux pratiques qu'ils peuvent mettre en place pour la favoriser?





Engagement 18

Éviter, réduire, recycler, valoriser les déchets

Notion 18.1 Limiter, voire éviter la production de déchets

✓ RECOMMANDATIONS

- Promouvoir une politique de réduction des déchets via des dispositifs territoriaux comme « Territoires Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ».
- Sensibiliser les particuliers, les professionnels et les gestionnaires aux démarches vertueuses.
- Choisir des aménagements qui facilitent et encouragent la réduction des déchets verts : espèces végétales locales qui nécessitent moins de taille, paillage, etc.

? QUESTIONS

Quels sont les flux de déchets verts, ménagers et des entreprises sur le territoire et quels leviers (conception, accompagnement, organisation) le projet peut-il activer pour en limiter la production ?

Comment sont organisées localement les structures économiques et associatives du réemploi, les EIT et comment favoriser leur développement dans une logique d'économie circulaire, sociale et solidaire ?

Comment associer et sensibiliser les habitants et usagers à la réduction des déchets à l'échelle du quartier et du territoire ?



Notion 18.2 Inciter au tri à la source, optimiser la collecte et valoriser les déchets

✓ RECOMMANDATIONS

- Penser les systèmes de collecte adaptés à chaque flux de déchet : consignes, recyclerie / ressourcerie, point d'apport volontaire, méthanisation, compost, etc.
- Évaluer la politique de gestion des déchets et communiquer les résultats.

? QUESTIONS

Comment le projet facilite-t-il, pour les gestionnaires comme pour les habitants, le tri à la source, la collecte séparée, le recyclage et la valorisation des déchets ménagers (conception, organisation, sensibilisation) ?

Quel est le potentiel de développement et d'amélioration des filières de valorisation des déchets sur le territoire, comment l'intégrer au projet et en évaluer l'efficacité ?



Notion 18.3 Réduire, trier et valoriser les déchets de chantier

✓ RECOMMANDATIONS

- Promouvoir l'étude des flux entrants et sortants pour évaluer le potentiel de ressources en matériaux de déconstruction (étude PEMD : « diagnostic produit équipement matériaux déchets »).
- Limiter les déconstructions, sinon déconstruire de manière sélective. Remettre en état, stocker les matériaux pour les redistribuer (bourse de matériaux).
- S'inscrire dans le tri 7 flux obligatoire (métal, plastique, papier / carton, verre, bois, fraction minérale, plâtre), voire au-delà, via des filières circulaires à haute valeur ajoutée (textile, bio-déchets).
- Inciter à la réutilisation des matériaux du site pour limiter leur évacuation en les gérant aux fins de réemploi *in situ*.

- Incorporer des matériaux de seconde vie issus des gisements de réemploi dans les projets de bâtiments et d'aménagements.

? QUESTIONS

Comment évaluer en amont du chantier les potentiels de réemploi/valorisation des déchets de chantier ?

Quelles actions de limitation de la production, de tri, de collecte et de réutilisation/valorisation des déchets de chantier mettre en œuvre ?

Comment encourager le réemploi des matériaux et/ou des équipements issus de déconstructions sélectives pour les aménagements et les constructions afin de limiter l'évacuation des matériaux hors site ?

Comment prendre en compte la gestion des déchets dangereux (amiante, plomb) ?

Quelles sont les solutions existantes sur le territoire ou sur les territoires limitrophes pour la gestion des déchets ?





Engagement 19

Préserver, gérer et restaurer la ressource en eau

Notion 19.1 Assurer une gestion durable des eaux pluviales

✓ RECOMMANDATIONS

- Penser des aménagements multifonctionnels qui maîtrisent le ruissellement et qui préservent la ressource en eau pour un usage local.
- Innover et concilier la gestion alternative des eaux pluviales, désimperméabilisation, îlots de fraîcheur, amélioration du cadre de vie, biodiversité, etc.
- Anticiper et assurer une gestion intégrée des eaux pluviales au regard de la nature du site et des caractéristiques du bassin versant : favoriser une gestion de l'eau à l'échelle du projet d'aménagement.
- Optimiser l'arrosage des espaces verts.

? QUESTIONS

Comment assurer une gestion intégrée des eaux pluviales au regard des caractéristiques du site (nature des sols, hydrographie du bassin versant, pluviométrie actuelle et future) en maximisant la perméabilité des sols ?

Comment faire de la gestion des eaux pluviales un outil d'adaptation aux effets du changement climatique en favorisant son infiltration et sa connexion aux espaces verts ?

Comment intégrer de manière qualitative les dispositifs de gestion des eaux pluviales dans l'aménagement du projet, notamment dans les espaces publics ?



Notion 19.2 Réduire la consommation d'eau

✓ RECOMMANDATIONS

- Installer des équipements individuels et collectifs économes, et des capteurs de fuites.
- Inciter à la réutilisation des eaux de pluie et des eaux grises.
- Concevoir un plan paysager qui inclut des espèces végétales endémiques et peu gourmandes en eau.
- Diminuer la consommation d'eau dans l'ensemble du cycle de vie des bâtiments et aménagements.

? QUESTIONS

Comment réduire la consommation en eau des habitants, des activités et de la collectivité (réduction des besoins, optimisation des réseaux, gestion circulaire de l'eau) ?

Comment associer et sensibiliser habitants et usagers aux enjeux de réduction des consommations d'eau ?

Comment réduire la présence de micropolluants dans les eaux usées des habitants, des activités de la collectivité et dans l'environnement et les sensibiliser à ces enjeux ?



Notion 19.3 Sensibiliser et conduire des actions pédagogiques

✓ RECOMMANDATIONS

- Sensibiliser les gestionnaires et les ménages aux enjeux de l'eau, les inciter à réduire leur consommation, à utiliser des produits écoresponsables et labellisés (comme par exemple les produits cosmétiques, d'entretien, d'hygiène et zéro phyto), en proposant notamment des actions pédagogiques.
- Inciter les habitants à utiliser des espèces végétales endémiques et peu gourmandes en eau.
- Réduire les rejets de polluants et de déchets dans les eaux usées.

? QUESTIONS

Comment évaluer le niveau d'acculturation des usagers du quartier vis-à-vis de l'eau, de sa consommation et des impacts de l'activité humaine ?

Comment favoriser une présence et une visibilité de l'eau dans l'espace public qui serve de support à la stratégie de sensibilisation ?





Engagement 20

Préserver et restaurer les sols, la biodiversité, les milieux naturels

Notion 20.1 Préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques des sols

✓ RECOMMANDATIONS

- Déterminer le potentiel de désartificialisation à l'échelle du projet, voire au-delà, en s'appuyant sur un diagnostic identifiant le potentiel de multifonctionnalité des sols.
- Travailler sur la renaturation des sols par la restauration de sols vivants, la maximisation des surfaces de pleine terre, assurant des fonctionnalités écologiques : continuité des trames écologiques, (trame brune notamment), stockage du carbone, infiltration des eaux, etc.

? QUESTIONS

Quels sont les enjeux en matière de biodiversité, qualité des sols et milieux sur le site et à proximité, les prescriptions et/ou recommandations proposées pour s'assurer de leur préservation ?

Quelles opérations réaliser pour restaurer la biodiversité des sols et maximiser les surfaces de pleine terre ?

Quels dispositifs mettre en œuvre en phase chantier pour garantir la biodiversité des sols et des milieux naturels ?

Comment concevoir une programmation urbaine qui limite l'artificialisation et la concentre sur les sols de plus faible fonctionnalité écologique ?



Notion 20.2 Préserver et restaurer la biodiversité

✓ RECOMMANDATIONS

- Identifier les spécificités et enjeux du territoire en termes de biodiversité (inventaires, atlas de la biodiversité communale, diagnostic écologique, trames vertes, bleues, noires).
- Intégrer ces enjeux à chaque étape du projet en s'appuyant sur des acteurs spécialisés (faire intervenir en particulier un écologue dès les phases amont).
- Mettre en avant, préserver et protéger les espaces et espèces pendant le chantier, et tout au long du projet et structurer le projet autour du végétal et le patrimoine naturel.

• À partir d'une connaissance fine des caractéristiques écologiques du territoire, prioriser la préservation des habitats, restaurer les habitats dégradés et laisser des zones de biodiversité spontanée.

• Promouvoir la gestion différenciée des espaces de nature.

• Connecter les espaces verts du projet avec les espaces verts qui l'entourent pour assurer une continuité écologique urbaine.

? QUESTIONS

Comment connaître, comprendre et localiser les écosystèmes (espèces, milieux, dynamiques) existants pour les préserver tout au long du projet ?

Comment le projet permet-il de restaurer la biodiversité dans tous les milieux vivants (sols, eau, zones humides, végétation basse et haute, bâtiments) afin de constituer un écosystème complet, adapté aux conditions ?



Notion 20.3 Valoriser et sensibiliser

✓ RECOMMANDATIONS

- Promouvoir, auprès des gestionnaires, les pratiques de gestion respectueuses de la biodiversité (et notamment insectes pollinisateurs) dans les espaces publics (gestion différenciée des espaces végétalisés, méthodes alternatives aux pesticides ou produits phytosanitaires, permis de végétaliser, etc.).
- Sensibiliser les habitants, usagers à la biodiversité, à l'existence de projets de sciences participatives et aux traitements alternatifs des espaces privés : événements, ateliers pédagogiques, balades nature, signalétique, actions de préservation participatives, etc.

• Mettre à disposition des habitants et usagers des espaces et outils dédiés aux projets de plantation, restauration, jardins collectifs / partagés.

• Sensibiliser les habitants et riverains à la nécessité de préserver les sols.

? QUESTIONS

Comment favoriser, dans le projet, une approche écologique dans la gestion des espaces verts publics ? Comment accompagner et former les gestionnaires aux fonctionnalités écologiques des espaces de nature ?

Comment articuler le projet avec des démarches de gestion et sensibilisation écologiques existantes ?

Comment associer, sensibiliser et impliquer les habitants et usagers à la préservation, restauration et valorisation de la biodiversité et/ou de la nature en ville ?





**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*